

SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANTERRE HAUTE SOMME  
Département de la Somme

<b>COMPTE-RENDU COMITE SYNDICAL</b>
---

Séance du : 13 décembre 2017	Date de convocation : 30 novembre 2017
------------------------------	--

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 25
Nombre de délégués syndicaux présents avec voix : 20
Nombre de délégués syndicaux absents : 5
Nombre de votants : 20+2 pouvoirs = 22

L'an deux mille dix-sept, le treize décembre, le Comité Syndical du Pays Santerre Haute Somme, légalement convoqué, s'est réuni, à 18h00 dans les locaux du Pays Santerre Haute Somme à Péronne sous la présidence de Philippe CHEVAL.

Membres présents votants :

- . **CC de Haute Somme** : Jean Marie BLONDELLE – Dominique CAMUS – Claude COULON – Eric FRANCOIS (ayant le pouvoir de Maryse FAGOT) – Anne Marie HARLE (représentant Arnold LAIDAIN) – Olivier HENNEBOIS (représentant Thérèse DHEYGERS) – Jean Dominique PAYEN (représentant Guy BARON) – Philippe WAREE (représentant Philippe VASSANT)
- . **CC de l'Est de la Somme** : Hervé FRIZON (ayant le pouvoir de Jean Marc WISSOCQ) – Vincent JOLY – Frédéric LECOMTE – Françoise RAGUENEAU (représentant Christian AVY) - André SALOME – Bertrand VERMANDER
- . **CC Terre de Picardie** : Robert BILLORE – Gérard CARON – Philippe CHEVAL – Thierry LINEATTE (représentant Michel GUILBERT) – Chantal ROUVROY (représentant José SUEUR) - Régis VENTELON.

Titulaires absents excusés : Thérèse DHEYGERS (représentée par Olivier HENNEBOIS) - Arnold LAIDAIN (représenté par AM HARLE) – Maryse FAGOT (pouvoir à Eric FRANCOIS) – Valérie KUMM – Guy BARON (représenté par JD PAYEN) – Philippe VASSANT (représenté par Philippe WAREE) – Christian AVY (représenté par Françoise RAGUENEAU) – Jean Marc WISSOCQ (pouvoir à Hervé FRIZON) – Michel GUILBERT (représenté par Thiery LINEATTE) – Daniel MANNENS – José SUEUR (représenté par Chantal ROUVROY).

Délégués suppléants présents non votants : Bruno ETEVE – Philippe SY

Suppléants absents excusés : Jérôme DEPTA – Nicolas PROUSEL – Jacques VANOYE – Jean Pierre BOUCQ – Yvan Marie MEURET – Françoise MAILLE – Magali CRAPPIER.

Secrétaire de séance : Jean-Marie BLONDELLE

SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANTERRE HAUTE SOMME  
Département de la Somme

\*\*\*\*\*

Ordre du jour :

**Aménagement**

- Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale
- Demande de financement LEADER : Animation GAL 2016-2017-2018

**Finances**

- Validation du programme d'actions 2018
- Vote du budget primitif 2018 :
  - . Budget principal
  - . Budget annexe ADS

**Economie**

- Demande de financement au titre du FNADT 2018 pour le programme de développement économique 2018 (volet exogène)
- Etude pré-opérationnelle relative au FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Le Comité Syndical a désigné à l'unanimité Monsieur Jean-Marie BLONDELLE, secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Les membres du comité syndical ont été destinataires du procès-verbal de la séance du Comité Syndical qui s'est tenue le 15 novembre 2017. Aucune remarque n'est aujourd'hui formulée quant à son contenu.

- ✓ Le procès-verbal est validé à l'unanimité des membres présents.

<b>1 – Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale</b>
--

Il est rappelé qu'en plus des éléments de la note de synthèse envoyée aux membres, un lien a été transmis pour la consultation du dossier complet du SCOT.

**Rappel :**

- Démarche SCOT engagée en 2012 (14/06/2012 : prescription, modalités de concertation, méthodologie et lancement de la consultation)
- Débat PADD le 01/07/2015
- Intégration de la Communauté de Communes du Santerre en 2016
- Second débat PADD le 13/04/2016
- Bilan de la concertation en février 2017
- Enquête publique du 11 septembre au 12 octobre 2017.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANTERRE HAUTE SOMME  
Département de la Somme

- ✓ Le Comité Syndical, à l'unanimité :
- Valide les modifications et ajustements opérés au document arrêté, suite à l'avis des PPA et de la commission d'enquête ;
- Approuve le SCOT du Syndicat Mixte du Pays Santerre Haute Somme ;
- Autorise Monsieur le Président du Syndicat Mixte à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**2 - Demande de financement LEADER : Animation GAL 2016-2017-2018**

Le Syndicat Mixte s'est engagé à assurer la gestion et animer le dispositif GAL. Pour cela, une ingénierie dédiée avec des moyens d'action sont nécessaires.

Des délibérations pour les demandes de financements FEADER ont déjà été prises pour l'exercice 2016 et 2017. Cependant, au vu des échéances de signature de la convention GAL, il a été décidé, avec les services instructeurs, de monter un unique dossier pour l'animation 2016-2017-2018.

Aussi, pour le triennal :

- . Evaluation du coût du triennal : 147 000 €
- . FEADER sollicité : 117 600 €

- ✓ Le Comité Syndical, à l'unanimité :
- Autorise le Président à organiser l'ingénierie nécessaire au bon fonctionnement du dispositif, au sein du Syndicat Mixte.
- Autorise le Président à solliciter tout partenaire pour le financement de l'ingénierie et notamment le FEADER dans le cadre du LEADER. Le reste à charge sera supporté par le Syndicat Mixte du Pays Santerre Haute Somme.
- Autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de l'opération.

**3 – Validation du programme d'actions 2018**

OPERATION	INFOS/OPERATION	COUT TTC	TOTAL FINANCEMENTS EXTERIEURS
<b>ATTRACTIVITE – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - TOURISME</b>			
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Développement exogène (partenariat Regional Partner, accès base Corporama, événementiels, 2<sup>ème</sup> volet CTD/Canal)</li> <li>. Développement endogène (FISAC)</li> <li>. Economie sociale et solidaire (promotion, communication)</li> </ul>	62 000 €	47 850 €

## SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANTERRE HAUTE SOMME

## Département de la Somme

AMENAGEMENT AIRE ASSEVILLERS	Promotion du territoire au travers d'un espace aménagé (mobilier, projection films...)	120 000 €	80 000 €
ANIMATION GAL	Frais de fonctionnement / communication et sensibilisation autour du dispositif	4 320 €	2 960 €
ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE CHEMINS DE RANDO	Remplacement de la signalétique détériorée.	1 000 €	0 €
<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – MOBILITE – CADRE DE VIE</b>			
ETUDE PRE OPERATIONNELLE OPAH	Réalisation d'un bilan des dispositifs passés et définition des perspectives d'un dispositif à venir sur la CC Terre de Picardie et CC de Haute Somme	144 000 €	144 000 €
PLAN DE PAYSAGE	Appui d'un bureau d'études pour définir des stratégies qui prennent en compte le paysage dans toute une série de politiques sectorielles. Cette démarche permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, en cohérence avec l'évolution du territoire	66 000 €	44 000 €
Plan Climat Air Energie Territorial	Appui d'un bureau d'études pour définir une stratégie et des actions à entreprendre pour limiter les émissions de gaz à effet de serre	30 000 €	0 €
PARC DE SCOOTERS	Gestion du parc de scooters (remplacement de scooters, assurances, réparations.....)	26 900 €	20 800 €
CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS	Organisation du concours à l'échelle du territoire (communication, déplacements, restauration jury, lots...)	3 140 €	0 €
ROULEZ CO	Frais de participation à la gestion du site et à la communication pour le dispositif de covoiturage	1 500 €	0 €
<b>CULTURE</b>			
PROGRAMME CULTUREL 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Lecture et oralité (Etude lecture publique, Boîtes à livres, Salon du livre, Contes en Pays, Je suis venue t'écrire...)</li> <li>. Education artistique et culturelle (Chemins artistiques)</li> <li>. Création artistique (le Château d'Indelberg)</li> <li>. Pays d'Art et d'Histoire</li> </ul>	193 670 €	136 585 €
<b>TOTAL ACTIONS</b>		<b>652 530 €</b>	<b>476 195 €</b>

Soit un reste à charge sur actions de : 176 335 € (27 %).

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANTERRE HAUTE SOMME**

Département de la Somme

- ✓ Le Comité Syndical, à l'unanimité :
- Approuve l'ensemble du programme d'actions 2018 et les dépenses prévisionnelles s'y rattachant.
- Autorise le Président à engager les consultations nécessaires pour le bon déroulement des opérations et à signer tout document permettant la mise en œuvre des projets.
- Autorise le Président à solliciter des fonds auprès de différents partenaires, notamment l'Europe (FEADER, FEDER), l'Etat (FNADT,...), la Région, le Département, la MSA, la DRAC, la DRJSCS, la Fondation la Poste, les lycées...

**4 – Vote du budget primitif 2018**

**BUDGET PRINCIPAL**

Le budget primitif du budget principal s'équilibre de la façon suivante :

- en section de Fonctionnement,	Dépenses	1 260 170 €
	Recettes	1 260 170 €
- en section d'Investissement,	Dépenses	139 100 €
	Recettes	160 957 €

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	011	Charges à caractère général (adm générale et actions)	628 280 €
	012	Frais de personnel	539 240 €
	65	Autres charges de gestion courante (Indemnités élu, redevances, droits d'auteur)	12 050 €
	67	Charges exceptionnelles (lots VVF et Rbt régie scooters)	1 600 €
	042	Opération d'ordre de transferts entre sections (amortissements des dépenses d'investissement)	79 000 €

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	013	Atténuations de charges (rbt part des agents / titres rest.)	5 040 €
	70	Produits des services (location scooters et rbt ADS / ingénierie : 1.8 + CBM et HC)	83 930 €
	74	Dotations subventions et participations (tous partenaires : DRAC, Etat, CD80, Europe, EPCI...)	997 973 €
	75	Autres produits de gestion courante (billetterie culture)	1 750 €
	77	Produits exceptionnels (Fonds de réserve à ponctionner)	141 477 €

SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANTERRE HAUTE SOMME

Département de la Somme

Opération d'ordre	042	Opération d'ordre de transferts entre sections (amortissement des subventions d'investissement)	30 000 €
-------------------	-----	---	----------

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	16	Dettes assimilées (rbt cautions scooters)	3 000 €
	20	Immos incorporelles (logiciels)	1 300 €
	21	Immos corporelles (aire Assevillers, boîtes à livres, mobilier et informatique)	104 800 €
Opération d'ordre	040	Opération d'ordre entre sections (amortissement des subventions d'investissement)	30 000 €

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

	CHAPITRE	INTITULE	MONTANT
Opérations réelles	10	Dotations (FCTVA)	16 187 €
	13	Subvention d'investissement (Leader et mécénat)	62 770 €
	165	Dépôt, cautionnement reçus (cautions scooters)	3 000 €
Opération d'ordre	040	Opération d'ordre entre sections (amortissements des dépenses d'investissement)	79 000 €

- ✓ Le comité Syndical, à l'unanimité :
- Vote le budget primitif relatif à l'exercice 2018, par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre pour la section d'investissement tel que présenté ci-dessus.
- Autorise le Président à signer toute convention partenariale et à engager toute démarche permettant le financement et la mise en œuvre des opérations s'y rattachant.

**BUDGET ANNEXE : Instruction des Autorisations du Droit des Sols**

Le budget primitif du budget annexe ADS s'équilibre de la façon suivante :

- en section de Fonctionnement,	Dépenses	85 511 €
	Recettes	85 511 €
- en section d'Investissement,	Dépenses	2 531 €
	Recettes	2 531 €

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANTERRE HAUTE SOMME**  
**Département de la Somme**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>MONTANT</b>
Opérations réelles	011	Charges à caractère général	10 180 €
	012	Frais de personnel	72 700 €
	65	Autres charges de gestion courante (redevance antivirus)	100 €
Opération d'ordre	042	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	2 531 €

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>MONTANT</b>
Opérations réelles	70	Produits des services	85 511 €

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>MONTANT</b>
Opérations réelles	20	Immos incorporelles	531 €
	21	Immos corporelles	2 000 €

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

	<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>MONTANT</b>
Opération d'ordre	040	Op. d'ordre entre sections (amortissements)	2 531 €

- ✓ Le comité Syndical, à l'unanimité :
- Vote le budget primitif relatif au budget annexe ADS 2018, par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre pour la section d'investissement tel que présenté ci-dessus.
- Autorise le Président à signer toute convention partenariale et à engager toute démarche permettant le financement et la mise en œuvre des opérations s'y rattachant.

**5 - Demande de financement au titre du FNADT 2018 pour le programme de développement économique 2018 (volet exogène)**

La stratégie de développement économique engagée depuis 2015 porte ses fruits. Outre les outils mis en place (schéma territorial de développement économique, labellisation Picardie Technopôle, construction d'une gamme foncière et immobilière, ...), différentes entreprises se sont installées ou ont été créées sur le territoire.

La démarche pour 2018 vise à poursuivre la dynamique enclenchée. La stratégie du Pays et la politique de développement économique étant définies, l'objectif est aujourd'hui d'assurer le déploiement opérationnel ; ce, au travers de différentes actions identifiées et d'une ingénierie entièrement dédiée à cette thématique.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANTERRE HAUTE SOMME  
Département de la Somme

Le dossier de demande de financement FNADT 2018 porte sur un coût total prévisionnel de 83 500 € TTC (dont ingénierie) et sur une subvention sollicitée de 66 690 €.

- ✓ Le comité syndical, à l'unanimité :
- Approuve le projet économique 2018 (volet exogène) et la dépense prévisionnelle s'y rattachant à hauteur d'un montant de 83 500 € ainsi que la demande de subvention à hauteur de 66 690 €.
- Autorise le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette opération.
- Autorise le Président à solliciter des fonds auprès de différents partenaires, notamment l'Etat au titre du FNADT. Le Syndicat Mixte s'engage à financer le reste à charge.
- Autorise le Président à demander, si besoin, un commencement anticipé d'opération.

**6 - Etude pré-opérationnelle relative au FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)**

BUT DE L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE :

Etablir un diagnostic, une analyse des forces et faiblesses du territoire ainsi qu'un programme d'actions. Cette étude est nécessaire pour le dépôt de candidature.

CALENDRIER :

- Lancement de la consultation début 2018
  - Dépôt du dossier de candidature FISAC pour janvier 2019
- 
- ✓ Le comité syndical, à l'unanimité :
  - Approuve le portage d'une étude pré-opérationnelle en vue d'un dossier de candidature au titre du FISAC.
  - Autorise le Président à lancer la consultation pour la réalisation de l'étude.
  - Autorise le Président à solliciter des fonds auprès de différents partenaires, notamment l'Etat. Le Syndicat Mixte s'engage à financer le reste à charge.
  - Autorise le Président à demander, si besoin, un commencement anticipé d'opération.
  - Autorise le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette opération.

**QUESTIONS DIVERSES**

Concours des villes et villages fleuris.

A l'initiative de Messieurs BLONDELLE et CAMUS, missionnés pour redynamiser et prendre en charge le concours des villes et villages fleuris, il est possible qu'un dossier porté par le Syndicat Mixte soit présenté en 2018 en comité pour bénéficier de fonds Leader GAL.

Par ailleurs, une réunion d'information, relative au fleurissement, sera organisée le 21 février 2018 (fin d'après-midi) avec les communes du territoire au siège du Syndicat Mixte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Jean-Marie BLONDELLE  
Secrétaire de séance



Syndicat Mixte du Pays Santerre Haute Somme  
B.P. 60225 - 80005 Péronne Cedex  
Tél. 03 22 84 44 85 - Fax 03 22 84 78 80  
N° Siret 200 079 692 011 - code APE 8413Z

Philippe CHEVAL  
Président

